Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 16 (1908)

Heft: 12

Artikel: Six lettres inédits de seigneux de Correvon à François-Pierre de Diesbach

Autor: Favarger, P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-16094

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le temple et l'ont fort intelligemment restauré. Aujourd'hui, nul n'ignore que cet édifice est bien la véritable merveille de Lutry.

B. Dumur.

SIX LETTRES INÉDITES DE SEIGNEUX DE CORREVON A FRANÇOIS-PIERRE DE DIESBACH

Si l'on étudie avec quelque peu d'attention l'histoire littéraire de la Suisse romande au XVIIIe siècle, on est surpris de trouver, à côté des écrivains et penseurs dont la renommée est universelle, une pléiade assez nombreuse d'esprits distingués, qui, sans prétendre au premier rang et sans d'ailleurs le mériter, ont cultivé les lettres avec succès et exercé une influence heureuse sur le goût et la mentalité de leurs contemporains. Généralement issus des classes supérieures de la société, ces hommes étaient destinés par leur naissance aux hautes charges de l'Etat qu'ils remplissaient avec conscience. La littérature n'était dans leur vie qu'un passe-temps, un agréable hors-d'œuvre, parfois même un simple accident. Leur qualité de gentilshommes leur donnait le droit de s'occuper de tout, même de littérature, et ils en usaient largement. La diversité de leurs occupations constituait un sérieux obstacle à leur perfectionnement littéraire ; leur dilettantisme en était un autre. Il s'ensuivit qu'ils effleurèrent tous les genres sans exceller en aucun. Ils passaient avec une aimable désinvolture du droit à la poésie, de la philosophie à la satire et, à mesure que surgissaient les questions ils les accommodaient à leur manière, avec plus de grâce que de talent. Si les œuvres qu'ils ont laissées sont marquées souvent au coin de l'ennui, il n'en est pas de même de leur

correspondance qui, moins apprêtée que leurs œuvres méditées, a gardé davantage de leur âme. Ces lettres sont le reflet de l'universalisme de leur esprit qui voltige, avec une élégance un peu forcée et sans transition d'un sujet à l'autre, du salon au prétoire, de la ville à la campagne, commentant le dernier livre paru, s'attardant aux récents bavardages de la société. Ces petites gazettes privées ont le charme primesautier des conversations du XVIIIe siècle qu'on retrouve tout entier dans ces badinages empreints d'une sentimentalité à fleur de peau.

Parmi ces « gentilshommes de lettres » de notre pays romand, Gabriel de Seigneux — plus connu sous le nom de Seigneux de Correvon — mérite peut-être davantage que la brève mention que lui consacrent nos historiens littéraires. Né en 1695 à Lausanne de l'assesseur baillival Jean-Louis Seigneux et de Suzanne de Saussure, il étudia la théologie à Genève où il fut l'élève de Pictet et de Turrettini. Puis, subitement attiré par le droit, il fit des études juridiques très complètes à Genève et à Bâle. Il fut nommé en 1718 juge du chapitre, puis, en 1723, membre du Conseil des Deux-Cents. Se conformant à l'usage de son temps, il voyagea quelques années en France et en Hollande, où la veuve du Stadthouder lui offrit une place de conseiller privé que Seigneux refusa, préférant celle de boursier qu'on lui destinait dans sa ville natale et qu'il changea bientôt contre la charge de banneret de Lausanne. Il mourut en 1775.

Dans son histoire littéraire. M. Ph. Godet mentionne Seigneux de Correvon comme l'un des collaborateurs de Bourguet dans l'entreprise de la Bibliothèque Italique. Nous le retrouvons au sein du cénacle littéraire que formaient à Lausanne le professeur Polier de Bottens. ancien ami de Voltaire, Mme de Montolieu, Loys de Cheseaux, Porta le jurisconsulte, le général de Constant, père de Benjamin, Mme Necker, le médecin Tissot et tant d'autres dont le doyen

Bridel parle comme « d'une société de gens aimables, ins-
» truits, du meilleur ton, du goût le plus épuré, du commerce le plus sûr. » Vous connaissez mieux que moi les pages charmantes que M. Godet consacre à cette société lausannoise qui fut en quelque sorte la première académie et peut-être, à certains égards, la meilleure que nous ayons eue. Parlant de la fondation de la *Société économique* créée en 1759 par le grand Haller, M. Godet rappelle qu'une société similaire fut fondée à Lausanne sous la présidence de Seigneux de Correvon.

Quant à l'œuvre de Seigneux, ce n'est point dans les histoires littéraires qu'il faut la chercher. Nos critiques l'ont sans doute considérée comme franchement médiocre, en tous cas vieillie, et n'ajoutant rien à la gloire littéraire de notre pays.

Il faut dire qu'elle consiste en majeure partie en traductions de l'anglais, de l'allemand, de l'italien, voire même du latin, car Seigneux fut décidément plus polyglotte que littérateur. Qui de nous lirait aujourd'hui : *Les vœux de l'Europe pour la paix* qui parurent en vers en 1748, puis en prose dix-huit ans plus tard? Les ouvrages juridiques de Seigneux sont cités de temps à autre, en particulier sa traduction de Beccaria, et encore lui a-t-on contesté la paternité de cette adaptation que certains biographes attribuent à son frère, François de Seigneux, juge civil et criminel à Lausanne.

Mallet du Pan qui publia en 1776 une biographie de son ami Seigneux, nous renseigne complaisamment sur le caractère et sur les vertus (c'est le mot de l'époque) du gentilhomme vaudois. Bien que cet éloge funèbre soit suspect de partialité et que l'ami étouffe de parti-pris la voix du critique, on doit convenir que Seigneux fut non seulement un des esprits les plus ouverts de son temps, mais aussi une des personnalités des mieux équilibrées et des plus estimables.

J'en extrais ce passage qui me paraît bien résumer le caractère de Seigneux : « Je ne finirai pas cet éloge historique de M. de Correvon, sans parler de deux traits qui m'ont toujours enchanté ; son humeur égale et qui savait se mettre au-dessus de ces petites tracasseries de la vie dont les plus sages se laissent souvent affecter... Le second trait était son goût, son amour même pour le travail ; il n'était pas un moment sans s'occuper ; il avait des correspondances immenses ; il acceptait toutes les commissions que les diverses chambres lui donnaient pour composer des mémoires, dresser des projets, répondre à des demandes faites au public ou à des idées interjetées dans les divers conseils dont il était membre. »

On comprendra, d'après ce qui précède, qu'ayant mis la main surquels que lettres de ce personnage éminemment distingué, j'aie tenu à vous en donner connaissance.

Deux mots encore sur l'activité épistolaire de Seigneux et sur le correspondant auquel sont adressées les lettres en question :

Je laisse la parole à Mallet du Pan : « Ses correspondances » très étendues l'avaient mis en liaison avec plusieurs » savants, beaux esprits ou gens instruits de l'Europe. Il a » recueilli en huit gros volumes in-quarto celles des lettres » qu'il a reçues depuis soixante ans et qui lui ont paru méri- » ter d'être conservées, tant par l'importance des matières » ou sujets qu'elles renferment que par la manière dont elles » sont traitées ! » Les lettres quc je vais vous présenter ont été écrites de 1769 à 1773. Il eût été intéressant de retrouver dans les volumes indiqués plus haut les réponses du correspondant. Mais les deux derniers volumes de la collection ont, à ce que m'apprend M. Aloïs de Seigneux, disparu des archives de famille. Il nous faut donc examiner ces lettres d'une manière unilatérale et nous borner à des suppositions sur divers points obscurs que les réponses eussent élucidés.

Quelques renseignements sur le correspondant de Seigneux me paraissent indispensables. C'est un Fribourgeois de vieille roche, le comte François-Pierre de Diesbach qui joua, dans sa ville natale, un rôle aussi important que Seigneux à Lausanne. Sa vie fut fertile en péripéties. Né à Torny, le 7 octobre 1739, il étudia à Fribourg, puis à Vienne, au collège Thérésien, célèbre établissement fondé par les jésuites, que protégeait Marie-Thérèse. En 1755, nous le retrouvons à Paris où il sert quatre ans comme enseigne dans la « générale » du régiment des Gardes suisses. Il quitte le service de bonne heure, en 1760, et retourne à Vienne où il fait son droit. Rentré au pays, il épousa Madeleine d'Affry, fille du colonel des Gardes suisses. En 1780, Joseph II lui conféra la clef de chambellan, titre purement honorifique, puisque le titulaire résidait à Fribourg, y occupant divers emplois dans l'Etat. Il mourut en 1811.

Il y a entre Seigneux de Correvon et François-Pierre de Diesbach une grande similitude de destinées et de goûts. Appartenant tous deux à l'aristocratie romande, revêtus, au cours de leur longue carrière, de charges importantes dans leur pays, ils faisaient tous deux partie de cette élite d'esprits cultivés dont je parlais au début de ce travail. Comme Seigneux, Diesbach s'intéressait vivement aux lettres et aux sciences ; il avait fait, pendant ses voyages, la connaissance de nombreux savants et entretenait avec eux une correspondance suivie. Il est assez naturel que ces deux hommes se soient rapprochés et qu'ils aient éprouvé l'un pour l'autre une amitié qui dura jusqu'au bout de leur existence. La différence de leurs croyances religieuses semble n'avoir jamais troublé leurs rapports amicaux. Seigneux fut pourtant un protestant convaincu et même combatif ; Diesbach, élevé par les jésuites, eut toujours pour cet ordre une grande tendresse qui ne demandait qu'à se manifester par des actes ; aussi les soutint-il avec énergie dans leur lutte contre le

gouvernement fribourgeois. Mais ni le conseiller vaudois, ni le gentilhomme fribourgeois ne se laissèrent aller à traiter dans leurs lettres un sujet aussi brûlant. Ils s'entretinrent de choses de l'esprit et des sujets qui leur tenaient à cœur, sans franchir des limites que leur courtoisie s'était tacitement imposées. Le grand âge de Seigneux — il avait alors 74 ans — entrait pour quelque part dans cette modération. De son côté, Diesbach n'avait plus la fougue de la première jeunesse.

Dans sa première lettre datée de Lausanne le 31 mai 1769, Seigneux de Correvon s'occupe surtout de littérature. Ces lignes sont intéressantes en ce qu'elles révèlent en Seigneux l'auteur d'un avant-propos à une instruction de Catherine II :

Lorsque l'instruction de l'impératrice de Russie parut ici, de l'édition du sieur Grasset, avec un avant-propos de ma façon et une inscription que j'y ajoutai pour accompagner son portrait, j'eus d'abord l'idée de vous l'envoyer comme un souvenir ; et m'étant informé ensuite à la librairie si on l'avait fait, il se trouva qu'on l'avait entièrement oublié. Je recommandai, ces derniers jours, quoique peut-être à tard, qu'on le fît encore, et j'espère qu'il vous parviendra par le coche d'aujourd'hui. Je crains seulement que ce ne soit pas aussi proprement que je le voudrais ; mais c'est aux choses que vous en voulez et celles-ci m'ont paru dignes de vous ; il n'y a eu qu'une voix sur la dignité et l'humanité des vues de l'impératrice et les ouvertures excellentes que Mr le marquis Beccaria donne dans le Discours que j'ai traduit, sont assurément bien dignes de lui. Tous ceux qui ont un beau génie n'ont pas une âme aussi belle et portée avec autant d'ardeur au bonheur public.

Je reçois en ce moment une lettre de Mr le capitaine Thormann d'Oron, qui me parle du sentiment gracieux et presque trop flatteur avec lequel on a accueilli généralement en Suisse ma traduction de l'*Etat de la Corse* par Mo Botwell et à la préface dont j'ai hasardé de l'accompagner. Je souhaite fort, si vous l'avez lu, que vous en ayez pu juger vous-même. Les Corses sont à peu près dans l'état violent de crise où la nation helvétique se trouva sous les Autrichiens, lorsqu'accablés par leur joug, ils firent des prodiges pour s'en délivrer. Mon cœur n'a pu que s'échauffer à la vue de

leurs disgrâces et mes respectables compatriotes ont daigné seconder ma faible voix. Aurai-je le bonheur d'obtenir votre suffrage et celui des excellents juges que renferme votre Patrie ?

L'allusion faite par Seigneux à la traduction de Beccaria prouve bien que c'est lui et non son frère François qui est l'auteur de l'adaptation des œuvres du jurisconsulte italien. C'est aussi l'opinion émise par A. de Montet dans son dictionnaire des Genevois et Vaudois. Quant à la comparaison entre l'Etat de la Corse et celui de la Suisse primitive avant Morgarten, il est piquant de la part d'un Vaudois de 1769. Seigneux paraît ne pas avoir trop souffert du régime bernois dont on devait dire tant de mal quinze ans plus tard. Mais poursuivons notre lecture :

Nous avons actuellement une foule d'étrangers de distinction que la réputation de Mr Tissot nous attire, à commencer par madame la duchesse de Courlande et les princes de Wurtemberg, fils de S. A. le prince Eugène qui viennent ici en séjour. Il en vient de Danemark, d'Allemagne, d'Italie, des provinces de France, de Londres, de Paris même ! Nous comptions ces jours passés vingt-quatre messieurs ou dames de la Lorraine seule et voilà l'effet de la confiance et des talents. Puissiez-vous n'en avoir aucun besoin, non plus que madame d'Affry et madame la comtesse de Diesbach que j'assure l'une et l'autre de tout mon respect.

On voit qu'en ce moment la réputation de Tissot était parvenue à son apogée. L' « Hippocrate fameux des bords du Léman » comme l'appelle Bridel, jouissait de la vogue universelle qu'avait connue Tronchin. L'avis au peuple avait paru huit ans auparavant, et l'étude des maladies des gens du monde, qu'on taxerait aujourd'hui de neurasthéniques, allait permettre à Tissot d'écrire son « Traité des maladies des nerfs » qui parut quelques années plus tard.

Il y a entre la première et la seconde lettre de Seigneux, un intervalle de trois ans. Dans la seconde épître, le conseiller lausannois s'adresse à la générosité — nous dirions aujourd'hui à l'altruisme — bien connue de son ami fribourgeois, en lui recommandant un de ses protégés auquel il décerne un certificat de vie et mœurs :

Le sieur Marchetti, figuriste en plâtre (*sic*), souhaitant d'aller présenter ses ouvrages à Fribourg, après un séjour de quatre mois dans cette ville, sans donner aucun sujet de plainte, il me prie instamment de le recommander à une personne généreuse qui veuille bien s'intéresser à lui obtenir quelque protection et la liberté de débit. Quelle idée, monsieur et très honoré ami, pouvait me venir plus naturellement que la vôtre, ne fut-ce que pour me rappeler un moment dans votre souvenir qui m'est toujours également cher.

Sur cette protestation, la causerie littéraire reprend son cours et le traducteur de tant d'opuscules demande à son ami son opinion sur le livre *Usong*, cette curieuse histoire orientale éclose sous la plume du grand Haller : « Je serai » charmé d'apprendre le jugement que vous en aurez porté » et si mon babillement à la française ne vous aura point » déplu. » On ne peut définir plus gracieusement l'œuvre d'un traducteur!!

Trois mois s'écoulent au bout desquels Seigneux présente à son ami Diesbach une nouvelle requête. Il ne s'agit plus cette fois du figuriste en plâtre, mais d'un ébéniste lausannois en mal de procès :

Le sieur Jonin, ébéniste en cette ville, m'ayant demandé avec insistance de vouloir le recommander à votre protection pour une affaire qu'il avait à Fribourg devant le Tribunal des suprêmes appellations, je lui répondis que je ne recommandais jamais des affaires de judicature, surtout sans savoir si la cause était bien fondée, et, même dans ce cas, avec beaucoup de mesure; lorsque M. l'abbé Favre, survenant par un grand hasard, allant chez M. l'évêque de Noyon où j'allais aussi, se trouva au fait et me protesta que cette matière lui étant connue, le pauvre Jonin était en souffrance, qu'on lui faisait tort manifestement et que je pouvais le recommander en toute assurance, comme un homme qui, pour démontrer son droit n'avait besoin que d'être écouté. C'est donc uniquement pour vous prier de daigner lui obtenir une audience favorable que je prends la liberté de le mettre sous vos gracieux auspices, charmé d'ailleurs de saisir cette occasion de m'entretenir un moment avec un ami que j'honore et que je chéris si parfaitement.

Le *Tribunal des suprêmes appellations*, comme l'appelle pompeusement Seigneux, s'appelait en réalité la « Chambre souveraine d'appellation, ce qui n'est déjà pas trop mal; elle se composait de seize membres. Diesbach en faisait-il partie? c'est probable; en tous cas son nom figure parmi les membres de ce corps judiciaire, dans l'annuaire officiel de 1781. Quant à l'abbé Favre, qui intervient dans cette affaire, c'était Pierre-François Favre, d'Echallens, connu pour avoir, après un voyage en Cochinchine, attaqué avec violence les missions des Jésuites, dans des « Lettres édifiantes » parues en 1746 et qui firent scandale dans le monde catholique. Rentré en grâce à l'évêché, il résida plus tard à Lausanne, où, lié avec Tissot et de nombreux étrangers de distinction, il prépara tout doucement le rétablissement du culte catholique.

Plus intéressant que cet abbé un peu énergumène est le portrait suivant consacré par Seigneux à l'évêque de Noyon, que soignait Tissot :

J'avais l'honneur de vous parler de M. l'évêque et comte de Noyon, pair de France, que nous avons ici avec ses deux grands vicaires et un assez gros équipage. C'est un prélat distingué et par sa naissance et par ses vertus; aussi est-il respecté chez nous comme il mérite de l'être et ce sera avec grand plaisir que nous le féliciterons de la Barette qu'on présume qu'il recevra ici pendant son séjour, à la nomination de la cour de Pologne qu'il a déjà du précédent roy. Homme apostolique par ses mœurs et charmant dans son commerce, on ne pourra lui refuser le chapeau. Vous jugez bien, Monsieur, qu'il est ici pour M. Tissot.

Mais ce n'est pas le seul évêque ou grand personnage qu'attire à Lausanne la renommée du célèbre médecin :

On compte sur le retour de Mgr de Troyes qui y fut déjà la dernière année. Ce n'est pas tout; la maison Chandieu sur la place est arrêtée par Madame la duchesse régnante de Wurtemberg et l'on attend encore Madame de Brionne, Madame de Clermont-Tonnerre et nombre d'autres personnes de marque, tournant toutes leurs vues sur notre Esculape, comme les Israëlites sur le serpent d'airain —

et une preuve de son mérite est que sa pratique ne les désabuse point.

Cependant Lausanne commençait à se fatiguer un peu, semble-t-il, de cette fréquence de grands personnages, de ce va et vient de brillants équipages. Aussi Seigneux exhale-t-il un timide regret :

Cette affluence nous donne tantôt du plaisir, et tantôt de l'embarras et toujours quelque renchérissement par cela même qu'elle apporte de l'argent. Malgré le plaisir qui l'accompagne, on regrette quelquefois le calme de l'ancienne obscurité.

La fin de la lettre est un vrai madrigal à l'adresse de son correspondant :

Vous êtes heureux, Monsieur et très honoré amy, de n'avoir pas besoin des secours que notre concitoyen donne à presque toute l'Europe, car il nous vient aussi des Russes et des Polonais, et si vos circonstances demandaient des soins, nous vous trouverions heureux de vous les donner. Mes vœux pour votre santé l'emportent cependant sur le désir de vous voir. Conservez-vous selon mes vœux et agréez le content et respectueux dévouement de votre très humble et très obéissant serviteur, Seigneux de Correvon.

La lettre du 26 juin 1773 nous révèle que Diesbach avait, le 5 de ce mois, chargé son ami de faire, dans des archives du Pays de Vaud, certaines recherches historiques qui n'avaient pas été couronnées de succès. Seigneux de Correvon s'en afflige en usant des hyperboles de rigueur à cette époque entre gens du monde.

Je ne résiste pas à l'envie de lire le reste de cette lettre qui contient le récit d'une fête, organisée par la société lausannoise pour distraire les illustres patients du Dr Tissot :

Je voudrais, pour vous amuser, pouvoir vous peindre deux fêtes champêtres qu'on leur a données, l'une au bord du lac, dans un lieu charmant, au bois de St-Sulpice par M. de St-Cierge; l'autre ces derniers jours à la Bordonnette par Mlle de Bavois, sur un plan très galant et très imprévu, dont je ferais volontiers honneur à Madame de Corcelles. Au lieu d'une réception d'apparat telle qu'on aurait pu la présumer pour Madame la princesse et pour une

troupe de dames de la cour, ce fut une bonne fermière qui les attendait dans une grange, à la vérité un peu déguisée, où le ton villageois d'elle et de sa compagnie fut observé et où les mets furent ceux de l'âge d'or. De là, on passa, comme par hasard, dans une allée verte qui conduisit la compagnie dans une grande salle de marronniers dont les quatre coins étaient occupés par de grandes niches où se trouvaient des personnages qui représentaient les quatre saisons. Le *Printemps* avec de la jeunesse enfantine et des fleurs; l'*Eté*, par une jeune dame plus formée et par les attributs de cette saison, avec des rafraîchissements; l'*Automne* par Mlle de Villardin avec des fruits, et l'*Hyver* par Mlle de Bavois en pelisse et en manchon, avec des réchauds d'argent et tout l'attirail en porcelaine et en argenterie pour du thé et du café. Au milieu était M. de St-Cierge en charlatan très galonné qui débitait ses drogues avec son suppôt, c'est-à-dire de petites boîtes, joliment peintes, remplies de jolies choses et des bonbons, avec force plaisanteries de la bonne espèce. Des colporteurs, des vendeurs de chansons formaient une foire en miniature. Des marionnettes, où Voltaire très bien représenté, jouait son rôle; on allait et on venait confusément, on dansait si on en avait envie; la musique animait le tout. On y disait et on y chantait de jolies choses. Il y avait du goût, de la variété et du vrai plaisir. M. l'évêque de Noyon, Mme de Clermont-Tonnerre m'ont protesté qu'ils n'avaient jamais vu de fête plus agréable, mieux imaginée ou mieux rendue. Toute la compagnie en est revenue quasi raffolée.

On voit que Seigneux s'était aisément réconcilié avec la vie mondaine qu'on menait dans ce Lausanne que la présence de Tissot transformait en un caravansérail ou plutôt en un kurhaus mondial, en langage d'aujourd'hui. Les noms que Seigneux cite sont bien connus; ils figurent dans les almanachs royaux du temps. J'ai cherché en vain dans le dictionnaire de Montet ceux de J. de St-Cierge, le boute-en-train, et de Mmes de Bavois et de Villardin qui prêtèrent à cette fête un concours aussi gracieux que favorable à leurs charmes.

Dans le post-scriptum de cette lettre, Seigneux s'exclame :

« Je crois avoir vu dans la Gazette le rôle important que » joue à présent notre aimable comte de Zinzendorf. »

Nous voyons par là que Seigneux de Correvon connaissait aussi ce jeune seigneur autrichien qui, quelques années auparavant, en 1764, parcourait la Suisse pour présenter ses hommages aux célébrités de son temps. Sa visite à Rousseau a fait l'objet de divers articles, dont deux ont paru dans le *Musée neuchâtelois*. F. de Diesbach avait fait sans doute la connaissance de Zinzendorf à Vienne. Il était demeuré en relations épistolaires avec lui. Quant à Seigneux, il l'avait vu à Lausanne, à l'époque où Zinzendorf était venu faire sa cour à Voltaire. Zinzendorf fit en Autriche une brillante carrière et devint même ministre d'Etat. Son journal — un des plus volumineux mémoriaux qui existent — dort encore dans les archives impériales de Vienne. Il contient sur la Suisse d'alors beaucoup de détails qui mériteraient d'être publiés.

Nous sommes au mois de juillet 1773. Dans l'intervalle un événement assez important était survenu dans la vie de Diesbach. Il venait d'être nommé bailli de Rue, l'une des plus succulentes prébendes du canton, qu'on réservait aux seuls gens de qualité. Au moment où il s'apprête à gagner sa nouvelle résidence, le château de Rue, son ami de Lausanne lui adresse, en termes choisis, ses félicitations :

Je me hâte de vous féliciter suivant le rite ordinaire, du Baillage de Rue; vous dites que le sort vous l'a donné, et moi je dis que le sort, ou plutôt la Providence en sa grâce, vous a donné à lui. Si votre modestie vous empêche de m'entendre, tout le public m'entendra pour vous et les bonnes gens de Rue surtout. J'aime à penser à ce peuple heureux. Et moi, quand mes amis sont contents, ne mérité-je pas des félicitations? Ne suis-je pas heureux de leur bonheur et n'ai-je pas la perspective charmante de les aller voir, pour en être le témoin?

Cependant Lausanne continue sa vie de plaisir. Ce ne sont que soupers, divertissements et fines causeries, si l'on en juge par les lignes qui suivent :

On continue à s'amuser et notre illustre compagnie augmente sans se ralentir. Je fus prié dimanche à souper chez Mme de Brionne où nous étions vingt-deux à table, sans compter une

douzaine de personnes qui ne soupaient pas... et qui s'amusaient d'une autre façon, tandis que l'on voyait de la terrasse, qui a vue sur le lac, tirer un feu d'artifice à Evian pour S. A. R. Mgr le duc de Chablais.

Voici le récit d'un petit intermède qui a pour théâtre l'imprimerie de Grasset, qui eut le malheur d'éditer Voltaire et dont on connaît les démêlés avec LL. EE. de Berne :

Outre les fêtes passées qui en amenèrent d'autres, il arrive de petits incidents imprévus qui ont leur effet. En voicy un qui se passa hier. Mesdames de Brionne, de Carignan et Lorraine ayant souhaité de voir pour la première fois travailler une imprimerie, se rendirent avec un nombreux cortège chez le sieur Grasset. Un seigneur français, dont on n'a pas voulu me dire le nom parce qu'il avait exigé le secret, en ayant été averti, envoya les vers suivants, pour être imprimés sur la première feuille qu'on tirerait :

Peuple roi, dont l'Europe eût dû suivre les traces,
De vos heureux destins, les Grecs seraient jaloux
Vous avez moins de fleurs, mais vos fruits sont plus doux
Si la Fable chez eux inventa les trois Grâces,
L'aimable vérité les rassemble chez vous !

Mr Grasset me les apporta en manuscrit une couple d'heures avant l'arrivée de sa compagnie, il me témoigna souhaiter ardemment que quelqu'un voulût bien répondre à ces vers galants qui nous avertissaient que nous avions chez nous les Grâces, et peut-être, sans y être assez sensibles, ce qui assurément n'eût pas été à notre avantage. Je l'entendis ; mais j'allais en Conseil et je me contentai de lui dire que je trouvais très agréables les vers dont l'auteur s'obstinait à garder l'incognito. (On vient de me dire que c'est le chevalier de la Tremblaye.) Je revins au logis une demi-heure avant celle du rendez-vous. Je relus les vers et j'hazardai cette réponse :

Aimable nation. c'est chez vous qu'elles naissent
C'est à vous que l'on doit l'éclat de ce beau jour
Brionne, Carignan et Lorraine y paraissent.
C'est assez pour orner à jamais ce séjour.

Le secret me fut gardé, comme au chevalier. La première feuille tirée par Mme de Brionne amena le 1er couplet et lorsque Mme de Carignan tira la seconde et crut avoir la même chose; elle trouva la réponse au 1er couplet et, tant bon que mauvais, le petit rien que vous avez lu la *surprisa* et un hommage qu'on attendait point d'une troupe d'ouvriers imprimeurs en fit tout le mérite et parut galant chez un peuple de qui on ne la présumait pas.

Quelque mièvre que paraisse ce procédé, il nous fait regretter un temps où les presses lausannoises débitaient des impromptus galants.

Le renseignement généalogique que donne Seigneux à la fin de sa lettre intéressera les historiens neuchâtelois, puisqu'il a trait à l'un des gouverneurs de la principauté :

J'ai trouvé dans mes papiers une particularité que j'aime parce qu'elle m'apprend que mon sieur aïeul, François Seigneux, seigneur de Vevey et la Tour de Peyl, de Wufflens le château et plusieurs autres lieux, bourgmestre de Lausanne, et noble et puissant seigneur N. de Diesbach de Fribourg avaient pour mère commune Jeanne-Françoise de Rive, fille du baron de Prangins. Il me semble, conclut Seigneux, que cette circonstance me rapproche encore de vous par une espèce de nouveau lien que je joindrai à tout hasard au tendre respect avec lequel je serai toujours votre très humble et très obéissant serviteur !

Voilà une découverte généalogique qui a bien aidé à l'aimable vieillard à terminer sa lettre.

La dernière lettre adressée par Seigneux à son ami et *cousin* de Fribourg est du 16 octobre 1773 ; la santé du vieux banneret avait, entre temps, subi une grave atteinte. Laissons-le narrer ce premier assaut de la maladie :

Peu s'en est fallu que votre aimable lettre n'ait été perdue en s'adressant à un ami mort ; les deux derniers jours de septembre et les deux premiers d'octobre ayant été orageux pour lui, par une colique violente, accompagnée de tout son cortège, qu'elle ressemblait à cette tempête qui déracinait les chênes et qui n'épargnait que les roseaux. Encore, quoique roseau pour mon âge et par mes forces, j'ai failli à avoir le sort du chêne. Il m'en reste une assez grande faiblesse qui ne m'empêche pas de sentir le plaisir de votre lettre et de goûter celui d'y répondre.

Cette faiblesse n'a point gagné l'esprit de Seigneux qui est toujours alerte et vif ; et les embarras qu'il compare à une tempête ne l'ont pas privé des douceurs d'une grande collation offerte par l'évêque de Noyon.

Comme on l'a vu, dans la lettre du 26 juin, Diesbach avait prié Seigneux de faire, dans les archives vaudoises,

certaines recherches généalogiques. Dans sa missive d'octobre, Seigneux revient sur ce sujet.

Nous pouvons en conclure que ces recherches étaient faites pour le compte du baron de Roll, beau-frère de Diesbach et capitaine aux Gardes suisses. Il est probable qu'elles avaient pour but de tirer au clair une version historique, d'apparence un peu légendaire, qui fait descendre la famille soleuroise de Roll des barons de Mont/Roll, constructeurs du château-fort de cette ville.

Passant de l'histoire aux lettres, Seigneux poursuit :

Nous n'avons point ici la jolie pièce de Voltaire dont vous nous avez régalé et dont je vous suis très obligé; elle a toute la fraîcheur et le feu de la jeunesse et a fait un vrai plaisir à toute la bonne compagnie, même étrangère.

Je laisse à de plus érudits que moi le soin de découvrir de quelle pièce de Voltaire Seigneux entend parler et je transcrivais encore le passage suivant assez curieux par son objet :

Nous avons ici en spectacle la magnifique église de Ste-Geneviève en petit dans toutes les proportions et rendue avec tous les ornements intérieurs et extérieurs. C'est un vrai chef-d'œvre admiré par les connaisseurs.

N'oublions pas que le XVIIe siècle a vu foisonner ces travaux de réduction d'architecture dont notre musée de Neuchâtel possède un curieux exemplaire. L'église Ste-Geneviève passait à raison pour une merveille ; Louis XV venait d'en poser la première pierre. C'était une actualité. Mais la miniature exposée à Lausanne était destinée à orner une demeure impériale, si l'on en croit Seigneux.

L'architecte qui l'a construit se propose de l'offrir en présent à l'Impératrice-Reine ; je lui ai conseillé de pressentir de quelle façon il serait reçu, ce que vous pourrez aisément savoir de Mr le comte de Zuizendorf.

Il est possible que, patronnée par un ministre d'Etat et par Diesbach, chambellan impérial « in partibus «, la petite merveille aura pris le chemin de Vienne où elle se trouve peut-être encore aujourd'hui.

Seigneux rouvre sa lettre déjà cachetée et prête à prendre le coche de Fribourg pour narrer à son ami un événement des plus attristants :

Je rouvre ma lettre pour vous apprendre l'événement tragique de la mort de Mr le marquis de Gentils, mon parent, hier au soir. Il y avait environ six semaines qu'il fut mordu assez légèrement d'un chat angora, qu'on soupçonna enragé et qui disparut sans trop s'en inquiéter (*sic*). Il fit quelques remèdes, fut dès lors comme à l'ordinaire, tous les jours en compagnie. Mardi 12, nous le vîmes encore chez Mme de Watteville. Le mercredi, il prit mal et les spasmes, les angoisses, les transports ont été tels que tous les soins de H. Tissot n'ont pu le sauver. C'est un trouble et une affliction amère dans sa famille.

Telle fut la dernière nouvelle mandée par Seigneux à son fidèle Diesbach. Une mort plus douce que celle de J. de Gentils était réservée au vieux gentilhomme vaudois, qui s'éteignit de vieillesse en 1775 « nous laissant, dit son » sensible biographe, avec le regret de l'avoir perdu, ses » vertus à pleurer et son exemple à suivre ».

François de Diesbach lui survécut de nombreuses années et, moins heureux que lui, il dut assister à la chute d'un régime dont il était l'un des soutiens les plus fervents et auquel le rattachaient toutes ses traditions de famille. Incarcéré comme otage en 1799 au château de Chillon, il dut faire connaissance, vers la fin de son âge, avec un peuple vaudois moins amène et moins courtois que ne l'était son vieil ami de Lausanne. Aussi a-t-il laissé sur cette époque des souvenirs amers et désenchantés.

Si j'avais à conclure quelque chose des pages qui précèdent, je dirais une fois de plus que cet ancien régime oligarchique, si souvent décrié, a suscité des hommes qui, par la dignité de leur vie et la noblesse de leur pensée, suffisent à eux seuls à le réhabiliter aux yeux de la postérité.

Neuchâtel, juillet 1908.

Dr P. Favarger, avocat.